



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



25016214

Déposé / Reçu le

24 JAN. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
françophone de Bruxelles

Dénomination

(en entier) : **AMBU-H**

Forme juridique : **SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SIMPLE**

Siège : **AVENUE DE L'EXPOSITION 450 - 1090 BRUXELLES**

N° d'entreprise : **0697.574.411**

Objet de l'acte : **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

L'assemblée générale extraordinaire du 23/01/2025 accepte à l'unanimité des voix :

1 Le transfert du siège social vers Avenue Frans van Kalken 9 / 4 - 1070 Anderlecht

2 Néant.

Faouzi AMAR

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature